Sautron magazine

AVRIL 2014 › n° 200 › www.sautron.fr

Municipales 2014 : Marie-Cécile Gessant réélue !

Ville de SAUTRON

Sommaire

Dossier 4

Le nouveau Conseil Municipal en place !

Informations municipales 8

Europe infos 10

Nantes Métropole 11

Vie économique - Finances 12

Environnement
Cadre de Vie 13

Vie Sociale 14

Enfance-Jeunesse 16

Culture et Manifestations 17

Agenda 20

Etat-civil / Mot de l'opposition 21

Un peu d'histoire 22

*Flashez ce code avec votre smartphone pour enregistrer le **site internet** et **les coordonnées de la Mairie***

› **Mairie de Sautron**
14 rue de la Vallée
BP 60045 • 44880 Sautron
Tél. : 02 51 77 86 86
Site officiel : www.sautron.fr
mairie@sautron.fr

› **Service Administration générale**
14 rue de la Vallée
Tél. : 02 51 77 86 86
Ouvert au public :
du lundi au vendredi 8h30-12h30
et 13h30-17h15
Le samedi 9h-12h (état-civil)

› **Service Famille, Sport culture et Vie Sociale**
6 rue de la Mairie
Tél. : 02 51 77 88 48
Ouvert du lundi au vendredi 8h30-12h30
et 13h30-17h15
Fermé au public le lundi de 13h30 à 16h

› **Service Urbanisme et Patrimoine**
23 rue de la Vallée
Tél. : 02 51 77 86 94
Ouvert au public :
du lundi au vendredi 8h30-12h15
et 13h30-17h15
Au sein de ce service, **le service urbanisme** est ouvert au public :
• lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h30-12h30
• mercredi de 8h30-12h30 et 13h30-17h15

› **RAM (Relais Assistantes Maternelles)**
25 rue de la Vallée
Tél. : 02 51 77 86 89

› **Service communication**
25 rue de la Vallée
Tél. 02 51 77 88 42

› **Bibliothèque municipale**
33 rue de la Vallée
Tél. : 02 40 63 52 21

Marie-Cécile Gessant • Maire de Sautron
mariececile.gessant@sautron.fr

Chères Sautronnaises, chers Sautronnais,

Le 23 mars dernier, vous avez apporté à la liste que j'avais l'honneur de conduire un large et net soutien avec 61,59 % des suffrages exprimés.

Vous m'avez choisie pour Maire et cette victoire est avant tout la vôtre.
Un grand merci très sincère à vous toutes et tous qui m'avez soutenue, encouragée et fait confiance.

Vous connaissez mon attachement pour Sautron, c'est donc avec détermination et enthousiasme que je m'attelle de nouveau à la tâche soutenue par une équipe dynamique, où l'expérience et la jeunesse se côtoient et qui ne demande qu'à s'investir.

Je serai le Maire de tous au-delà des sensibilités de chacun, des convictions personnelles et des intérêts particuliers. L'équipe municipale et moi-même nous travaillerons dans le sens de l'intérêt général et du bien commun dans la transparence et la loyauté.

Nous serons à votre écoute, attentifs à vos préoccupations et nous continuerons tous ensemble à faire de Sautron une ville dynamique à taille humaine où il fait bon vivre.

Soyez assurés de mon total investissement pour vous toutes et tous.

Ma porte vous sera toujours ouverte.

Ville de SAUTRON

Bulletin trimestriel d'information municipale
N°200 • Avril 2014

Directeur de la publication :
Marie-Cécile GESSANT
Mairie de Sautron
BP 60045 - 44880 Sautron

Photos et Illustrations :
Ville de Sautron,
La Contemporaine

Tirage :
3800 exemplaires

Dépôt légal :
A parution

N° ISSN :
1268-4562

Création, réalisation et impression sur du papier 100% écologique, composé de fibres recyclées pour 60 % et de fibres issues de bois provenant de forêts gérées durablement avec des encres à base végétale par :

LA CONTEMPORAINE
Imprimerie
Labellisée **IMPRIM'VERT**
Certifiée **PEFC**
STE-LUCE/LOIRE
02 51 13 50 50

IMPRIM'VERT

Elections Municipales

Le nouveau Conseil Municipal en place !

Vous venez d'élire pour une période de 6 ans le nouveau conseil municipal qui sera chargé de gérer les affaires de la commune. Il est composé de 29 membres. Lors de la 1ère séance du conseil municipal qui s'est déroulée le 28 mars dernier, il a désigné le Maire et les adjoints.
Par ailleurs la commune de Sautron compte un délégué communautaire en la personne du Maire Marie-Cécile Gessant (contre 2 antérieurement).

ÉLECTIONS MUNICIPALES - Résultats du 1er tour - 23 mars 2014

TAUX DE PARTICIPATION
68,89 %

Inscrits	6 002
Votants	4 135
Blancs/Nuls	170
Exprimés	3 965
Majorité Absolue	1 983

	Nombre des électeurs inscrits	Nombre d'émargements	Nombre de votants	Nombre de bulletins et enveloppes annulés	Nombre de suffrages exprimés	Liste de M. GAUTIER « J'aime Sautron »	Liste de Mme GESSANT « Action et Passion pour Sautron »	Liste de Mme FRIARD « Sautron Bleu Marine »
Bureau 1	763	551	551	17	534	95	376	63
Bureau 2	892	612	612	17	595	131	375	89
Bureau 3	823	580	580	20	560	169	340	51
Bureau 4	667	462	463	25	438	130	264	44
Bureau 5	752	513	513	17	496	174	276	46
Bureau 6	731	479	479	28	451	107	274	70
Bureau 7	684	462	462	27	435	134	253	48
Bureau 8	690	475	475	19	456	124	284	48
TOTAL	**6 002**	**4 134**	**4 135**	**170**	**3 965**	**1 064**	**2 442**	**459**
%						**26,83%**	**61,59 %**	**11,58 %**

Liste « Action et Passion pour Sautron » (conduite par Marie-Cécile Gessant)	**24 SIÈGES**
Liste «J'aime Sautron » (conduite par Dominique Gautier)	**4 SIÈGES**
Liste « Sautron bleu marine » (conduite par Guylène Friard)	**1 SIÈGE**

Ville et communauté urbaine, qui fait quoi ?

Ville et communauté urbaine interviennent sur des thématiques en lien avec le quotidien des habitants et leur cadre de vie. Chacune apporte des services publics spécifiques selon ses compétences.

- **La Ville de Sautron intervient** sur la construction et l'entretien des écoles, la petite enfance et la jeunesse, les espaces verts, les activités culturelles, sportives et de loisirs, la solidarité et l'insertion, la tranquillité publique et l'état-civil...

- **La communauté urbaine de Nantes Métropole**, créée en 2001 et qui regroupe 24 communes, possède une fiscalité propre et des **compétences obligatoires** : l'aménagement urbain, l'eau et l'assainissement, la collecte des déchets et le tri sélectif, la voirie et l'éclairage public mais aussi l'enseignement supérieur et la recherche, les relations internationales, le tourisme ou encore les transports et déplacements, le développement économique...

De plus, Nantes Métropole s'est dotée de **compétences facultatives** parmi lesquelles l'hébergement des gens du voyage, la lutte contre les pollutions, la prévention des risques (et notamment des risques majeurs), les actions et réalisations en faveur des personnes handicapées, l'action foncière...

7 pôles de proximité assurent le **relais technique de Nantes Métropole** au plus près des usagers et des élus municipaux, répartis selon un périmètre précis, défini d'après les limites communales. Ils doivent répondre plus vite et mieux aux attentes des habitants et des élus du territoire qu'ils couvrent.

Sautron fait partie, avec Orvault, La Chapelle-sur-Erdre et Nantes-nord, du **Pôle Erdre et Cens.**

Les « pouvoirs » du maire et ses responsabilités

Le maire, représentant de l'État

Représentant de l'État dans la commune, le maire est aussi officier d'état civil et officier de police judicaire sous l'autorité du procureur de la République.
Sous l'autorité du Préfet, le Maire exerce des fonctions propres au pouvoir municipal.

- La publication et l'exécution des lois et règlements
- L'exécution des mesures de sûreté générale
- L'organisation des élections
- La délivrance des documents, des autorisations et des certifications, en relation avec les services concernés de l'État : cartes nationales d'identité, passeports, cartes d'invalidité, permis de construire et autres autorisations d'occupation du sol...
- La participation aux opérations de recensement...
- La préparation du budget et l'ordonnancement des dépenses

Le maire et ses pouvoirs de police

Responsable du bon ordre, de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publique, le maire, en tant qu'autorité de police, dispose de pouvoirs qui lui sont propres lui permettant de prendre les mesures nécessaires.
Destinées souvent à prévenir les incidents ou accidents, ces mesures se traduisent par l'édiction d'une réglementation, en particulier des arrêtés.
Il possède également le pouvoir de police spéciale de la circulation et du stationnement.

→ **Les Adjoints et les délégations**
Le Maire se fait aider par les **Adjoints** pour faire face à ses nombreuses tâches. Ils sont chargés d'assumer des fonctions que le Maire leur confie, et éventuellement de le suppléer en cas d'empêchement (dans l'ordre de nomination). Les adjoints exercent leurs responsabilités dans un domaine spécifique : finances, famille, culture, sport, etc. Leur nombre ne peut excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal.

→ **Les Conseillers municipaux délégués** ont reçu une délégation pour exercer une mission précise auprès des adjoints ou du Maire.

→ **Le rôle des Conseillers municipaux au sein du Conseil municipal**
Le Conseil municipal représente les habitants et règle par délibérations (mesures votées) les affaires de la commune. Il émet des vœux sur tous les sujets d'intérêt local.
Il vote le budget, approuve le compte administratif (budget exécuté).
Il est compétent pour décider des travaux, gérer le patrimoine communal, créer ou supprimer des services municipaux.
Il peut former des commissions qui disposent d'un pouvoir d'étude de dossiers et de propositions.
Il se réunit au moins **4 fois par an**, sur ordre du jour signé par le maire. Les séances du conseil municipal sont publiques.

Elections Municipales

Le nouveau Conseil Municipal

En plus du Maire, la nouvelle équipe qui arrive à la tête de la ville compte 7 adjoints, 4 conseillers Délégués et 17 Conseillers municipaux.

LE MAIRE

Marie-Cécile GESSANT
Maire
de Sautron

LES ADJOINTS

Christian BODINIER
1er Adjoint

Sylvie WEINGAERTNER
2e Adjoint

→ Adjointe à la Famille et à la Vie Scolaire

Gilbert MINOUX
3e Adjoint

→ Adjoint aux Finances et au Contrôle de Gestion

Sylvie SERAZIN
4e Adjoint

→ Adjointe à la Culture et à l'Evènementiel

Philippe BOITARD
5e Adjoint

→ Adjoint à l'Aménagement du Territoire et à l'Environnement

Christine BOUREILLE
6e Adjoint

→ Adjointe à l'Emploi et à la Vie Economique

Jean-Luc HOCHARD
7e Adjoint

→ Adjoint aux Sports

Madame le Maire et ses adjoints accompagnés de Timothée, Julien, Bryan, Julie et Léonie, représentant le Conseil Municipal des Enfants.

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Murielle HOLLEVOET
Conseillère déléguée à la Sécurité

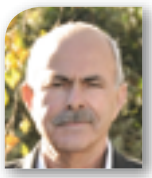

Jean-Hubert FLAMANT
Conseiller délégué à l'Environnement

Catherine JANIÈRE
Conseillère déléguée au CCAS et à la Solidarité

Elie BLIN
Conseiller délégué à la Proximité et aux Conseils de Quartiers

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Claire BITON-PELABON
Conseillère municipale

Ronan JADE
Conseiller municipal

Anna LEBOUCHER
Conseillère municipale

Luc MINCHENEAU
Conseiller municipal

Anne CROUTON-THIBAUD
Conseillère municipale

Jean-Pierre SANZ
Conseiller municipal

Alissia DURAND
Conseillère municipale

Guy PERRODEAU
Conseiller municipal

Christine LE GALLAIS
Conseillère municipale

Lionel PLOUHINEC
Conseiller municipal

Christiane DRENO
Conseillère municipale

Franck RICHARD
Conseiller municipal

OPPOSITION MUNICIPALE :

Liste PS « J'aime Sautron »

Sylvie DEMANGEAT-LECONTE
Conseillère municipale

Jean-François GALLANT
Conseiller municipal

Sandrine RAVALLI-PONTY
Conseillère municipale

Michel GUILLAMO
Conseiller municipal

Liste FN « Sautron Bleu Marine »

Guylène FRIARD
Conseillère municipale

Travaux
Modernisation au complexe sportif

La municipalité vient d'entamer des travaux de mise en conformité au complexe sportif afin de pallier les défaillances constatées notamment au niveau du réseau des eaux pluviales. Le complexe, datant du début des années 1970, s'est développé progressivement avec la construction de nouveaux bâtiments sans qu'il n'y ait eu de travaux de « mise à niveau » : le réseau d'eaux pluviales s'avère aujourd'hui insuffisant, le réseau téléphonique est obsolète et certaines salles n'ont pas de raccord téléphonique. De plus l'accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite) n'était pas encore réalisé pour toutes les salles.
La grosse partie du chantier consiste à créer, à l'arrière des terrains de pétanque et de la salle Électra, un **bassin d'orage de 600 m³** qui jouera son rôle de tampon en cas de très fortes pluies. L'évacuation des eaux pluviales sera de nouveau assurée grâce à un réseau renforcé et le réseau de téléphonie a été quant à lui rénové, il est dorénavant redistribué vers tous les équipements du complexe.
En ce qui concerne **l'accessibilité PMR**, des rampes d'accès en pentes douces vers les salles Électra, Antarès, Lionel Jahan ainsi que vers l'entrée de la salle Bellatrix seront réalisées et permettront à tous un accès aisé à l'intérieur des salles. Le plan de circulation sera lui aussi revu, des lignes de guidage faciliteront la circulation entre les salles et les parkings. De nouvelles places seront aménagées pour le stationnement réservé aux personnes handicapées.
Pour terminer, l'éclairage public sera refait sur tous les chemins serpentant autour du complexe selon des normes « nouvelle génération » avec des diodes électroluminescentes (LED). A puissance lumineuse égale, celles-ci favorisent les économies d'énergie : elles consomment 10 fois moins et durent 12 à 15 fois plus longtemps que les lampes traditionnelles.

Annick Loviat, après le bronze, l'argent !

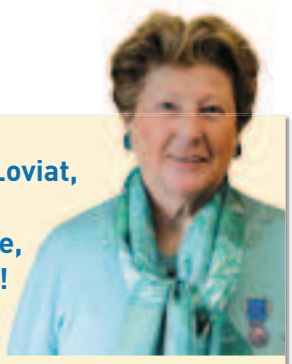

Femme active, femme citoyenne et femme sportive bien connue des Sautronnais, **Annick Loviat** a reçu du préfet **la médaille d'argent Jeunesse et Sports**, une nouvelle reconnaissance après celle de bronze en 2009. Cette décoration récompense une nouvelle fois son engagement associatif et sportif qu'elle mène depuis plus d'une quarantaine d'années sur Sautron au sein de la **gym volontaire**, puis de la gym d'entretien pour les plus de 50 ans et enfin auprès de l'**AGDL**, association qu'elle préside toujours…sans oublier non plus la présidence du **Comité Départemental de la Retraite Sportive** de Loire-Atlantique.
Sa force et son enthousiasme résident dans sa volonté d'être et de travailler au service des autres. Pour elle « le sport c'est la santé, c'est important pour tout le monde ! C'est ce qui permet de créer du lien entre les gens ». En un mot, Annick se montre toujours aussi volontaire et dynamique qu'au début de sa longue vie associative. En route pour une médaille d'or ?

La Carrosserie continue sa mue…

Après l'arrivée de la crèche l'Ile Mystérieuse et de l'EHPAD l'Air du Temps, le secteur de la Carrosserie poursuit sa mutation avec **la construction prochaine de deux résidences.** Il accueillera, par cette nouvelle offre locative, des nouveaux arrivants notamment des jeunes et des familles. Sur l'îlot A, situé rue de Flore, prendra place le « Kéraban » et sur l'îlot B, allée Jules Verne, le « Citizen ».
Ces deux futures constructions prennent place au coeur d'un quartier idéalement situé, à proximité immédiate des commerces, des transports en commun et dans un cadre verdoyant.
Construites selon les normes BBC (Bâtiment Basse Consommation) les plus récentes, l'intégration environnementale sera maximale et garantie.

Kéraban (promoteur Espacil)

Les 23 logements proposés, dont 3 seront en logement social, seront répartis sur un rez-de-chaussée, 3 niveaux et un « attique ». Des cellules commerciales prendront également place au rez-de-chaussée, avec l'aménagement possible de terrasses. Le stationnement de cette résidence se fera en souterrain.

Citizen (promoteur CISN Atlantique)

Le Citizen propose 19 appartements en deux bâtiments BBC répartis sur 3 niveaux en espaliers. Chaque appartement aura une grande terrasse de 12 à 18 m² et pour ceux situés en rez-de-chaussée un jardin privatif orienté sud.

› Travaux

Le chemin de l'EHPAD en voie d'achèvement

Les travaux entamés à l'automne sur le chemin longeant l'EHPAD touchent à leur fin. Ils ont permis de créer sur ce passage, allant de la rue de Bretagne vers la rue des Sapins, une liaison douce pour les piétons et les cyclistes, tout en devenant accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Pour ces aménagements, réalisés en concertation avec la municipalité, des architectes paysagistes et un bureau d'études spécialisé dans la gestion des arbres, Nantes Métropole Aménagement a été retenue comme maître d'œuvre et maître d'ouvrage.

Il s'agissait de sécuriser, pour les piétons, les vélos et les riverains, ce chemin rendu dangereux en raison du mauvais état phytosanitaire de la haie bocagère. Les arbres atteints de champignons ou qui pourrissaient dangeureusement ont été enlevés et ont cédé la place à de nombreuses replantations d'arbres et d'arbustes.

Par la même occasion, l'éclairage public, l'assainissement et le mobilier urbain ont été repensés : désormais le chemin est éclairé par des LED (diodes électroluminescentes) plus économes en énergie, des bancs et des poubelles ont été installés pour le bien-être de tous, le sol du chemin en « sable ciment » est compatible aux normes d'accessibilité et un accès pompiers a été aménagé vers le bâtiment de l'EHPAD.
Un peu de patience encore pour que les nouvelles plantations prennent racine et s'étoffent, et vous pourrez bientôt profiter pleinement de ces nouveaux aménagements.

Coût
72 000 € (hors assainissement)

› Police Municipale

Dans la continuité du souhait de la municipalité de renforcer les effectifs et les moyens de la Police Municipale, les agents sont désormais dotés d'un second véhicule. Moderne et plus confortable, il vient compléter celui déjà en service. « Mieux adapté à l'ensemble de nos missions, ce véhicule polyvalent renforcera l'efficacité de nos interventions aux quatre coins de la commune » assure le responsable de la Police Municipale.

›› Le Conseil Municipal des Enfants se met au travail

› Les jeunes élus ont commencé à travailler au sein des **deux commissions créées « Être ensemble »** et **« Mon environnement »**, et ont défini plusieurs pistes de réflexion. Leur prochaine réunion en commission aura lieu au mois de mai.

Afin d'appréhender le terrain et découvrir le travail mené au quotidien par les services municipaux, les enfants vont **être bientôt conviés à une visite de la mairie.** D'autres visites en lien avec les projets du Conseil Municipal des Enfants sont également au programme.

Avec une motivation sans faille et la ferme volonté de faire bouger les choses, c'est certain, ces élus vont vite trouver leurs marques et avancer dans le concret !

›› Au bonheur des gourmands

› A l'occasion du Petit Marché du Soir, proposant des produits bio et/ou du terroir tous les mardis soir à la Halle de la Linière, la municipalité vous invite à venir partager le mardi 24 juin **une dégustation de soupes « estivales »** aux fruits de saison.

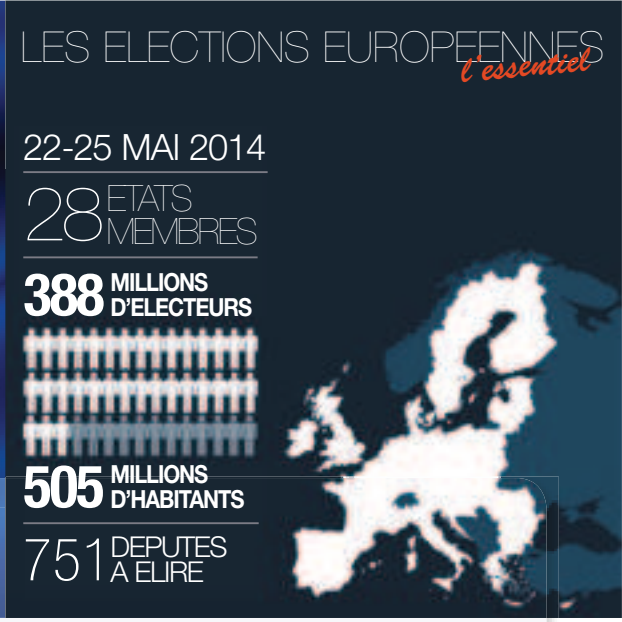

Europe-infos

Elections européennes, mode d'emploi

Les élections européennes de 2014 qui auront lieu le dimanche 25 mai prochain offrent aux citoyens européens l'occasion de désigner les représentants qui agiront en leur nom, au Parlement européen.

Depuis 1979, ils sont élus au suffrage universel direct, pour 5 ans dans chacun des 28 pays membres de l'Union européenne (UE).
Le Parlement européen est composé de **751 députés**, la France compte 74 élus **répartis sur 8 circonscriptions** électorales (l'Ouest de la France - Bretagne, Pays de la Loire et Poitou Charentes - compte 9 élus).

Qui vote aux élections européennes ?

- Tout citoyen français âgé de 18 ans, domicilié dans la commune où il souhaite voter et inscrit sur les listes électorales
- Tout citoyen de l'Union européenne ayant le droit de voter dans son pays d'origine, domicilié dans la commune où il souhaite voter et inscrit sur les listes électorales complémentaires

Rôle du député européen

Elu pour 5 ans en tant que membre du Parlement européen, le député européen **exerce trois pouvoirs** :

Pouvoir législatif : le Parlement européen est partie prenante dans l'adoption des actes juridiques communautaires

- en procédure législative ordinaire (ancienne co-décision) qui permet au Parlement et au Conseil de l'UE d'adopter de façon conjointe les lois européennes
- en procédure d'approbation
- en procédure de consultation avec, dans certains cas, un droit d'initiative

Pouvoir budgétaire : il établit avec le Conseil de l'Union européenne le budget annuel de l'UE

Pouvoir de contrôle : il intervient dans la procédure de désignation du président de la Commission européenne et peut censurer la Commission

Où siège le Parlement européen ?

- une fois par mois en session plénière à Strasbourg
- en mini-sessions de travail d'examen des projets de directives et de règlements 6 fois par an à Bruxelles
- en travail dans les groupes politiques, une semaine par mois à Bruxelles (il existe 7 groupes politiques dans l'actuel Parlement)

Le secrétariat général du Parlement européen est installé à Luxembourg.
Chaque député partage ainsi son temps de travail entre Strasbourg, Bruxelles et sa circonscription en France.

A savoir :
Le Parlement élit pour 5 ans un médiateur européen qui sert d'intermédiaire entre les citoyens et les autorités européennes :

- Il est habilité à recevoir des plaintes des citoyens, entreprises et institutions de l'UE et de toute personne physique ou morale résidant ou domicilié légalement ou ayant un siège social dans un état membre.
- Il a le pouvoir de mener une enquête au sujet de ces plaintes.

Pour en savoir plus

› **Le site du Parlement européen**
www.elections2014.eu/fr
www.myvote2014.eu/fr

Maison de l'Europe à Nantes

› **Maison de l'Europe à Nantes**
www.maisoneurope-nantes.eu

Tenue des bureaux de vote

Pour les prochaines élections européennes du **dimanche 25 mai**, la municipalité fait appel au civisme et à la citoyenneté des Sautronnais. Elle **recherche des volontaires** de plus de 18 ans pour tenir les huit bureaux de vote de la commune durant quelques heures, aux côtés des présidents et des assesseurs de ces bureaux de vote.

Si vous êtes intéressé, merci de prendre contact avec le service « élection » de la Mairie au 02 51 77 86 86.

Réduire les pesticides pour préserver la biodiversité et la santé de tous

La municipalité de Sautron a inscrit LA LUTTE CONTRE LES PESTICIDES dans son Agenda 21 et applique depuis l'an dernier le principe de gestion différenciée des espaces verts en adaptant l'entretien de chaque espace en fonction de son usage, de sa fréquentation, de sa qualité paysagère et écologique. Toutes les communes de Nantes Métropole ont signé un plan de réduction de ces produits hautement toxiques, s'engageant à réduire leur utilisation sur l'espace public et à inciter les particuliers à suivre cette démarche.

A quoi servent les pesticides ?

Ces produits visent :

- à tuer les mauvaises herbes dans les cultures de fruits, de légumes et de céréales et dans les espaces de circulation
- à tuer certains animaux dits « ravageurs », parasites ou « ennemis des cultures »
- à lutter contre les maladies des cultures

Quels sont les effets secondaires de ces produits ?

Les pesticides sont responsables de pathologies graves à long terme. Les plus fréquemment évoquées sont des cancers, des troubles de la reproduction, des troubles neurologiques (Parkinson, Alzheimer...), baisse des performances cognitives, des allergies, de l'asthme... Sur la faune et la flore, les pesticides perturbent l'écosystème et la biodiversité notamment dans les eaux superficielles souterraines et du littoral.

Chez soi, comment réduire sa propre consommation ?

Un peu d'herbes folles rime avec l'apparition de certains insectes utiles. Pour cela, il est nécessaire de désherber le plus « naturel » possible, avec le désherbage thermique, à l'eau bouillante (entre les dalles du jardin, par exemple), ou par l'arrachage manuel des herbes indésirables. Pensez également à utiliser votre compost pour enrichir naturellement votre terre.

Ce que dit la loi :

Depuis le 1er janvier 2007, il est **interdit d'utiliser des produits phytosanitaires :**

- à moins de 5 mètres d'un cours d'eau
- à moins d'1 mètre de fossés, collecteurs d'eaux pluviales...et de ce fait sur les trottoirs
- pour le traitement des bouches d'égout, des avaloirs et des caniveaux.

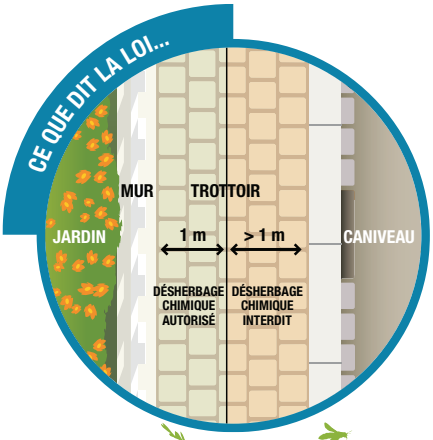

CHEZ L'HABITANT
Une haie avec des fleurs pour les insectes butineurs ou à baies pour les oiseaux
Une mare pour les grenouilles
Un coin d'herbes folles au fond du jardin pour attirer les insectes polinisateurs

En chiffre :

1 gramme de pesticides suffit à polluer **10 000 m³** d'eau, soit la consommation d'eau d'une famille de **4 personnes** pendant... **30 ans !**
Soit un fossé de plus de **10 km** de long.

En Pays de la Loire, **45 % des cours d'eau** sont classés de mauvaise qualité du fait de la présence des pesticides.

Des petits gestes simples... un grand pas pour la communauté !

- En ville, utilisez les corbeilles publiques, sortez vos poubelles au plus tôt la veille du jour de collecte à 18h et rentrez-les aussitôt le ramassage effectué, ou au plus tard le soir même. Le non respect de cette consigne peut entraîner l'enlèvement du bac aux frais de l'usager.
- Ramassez les déjections de votre chien.
- Dans la nature, lors de vos promenades n'oubliez pas de prendre avec vous un sac qui vous aidera à collecter vos déchets.

Les « petits » déchets qui durent longtemps

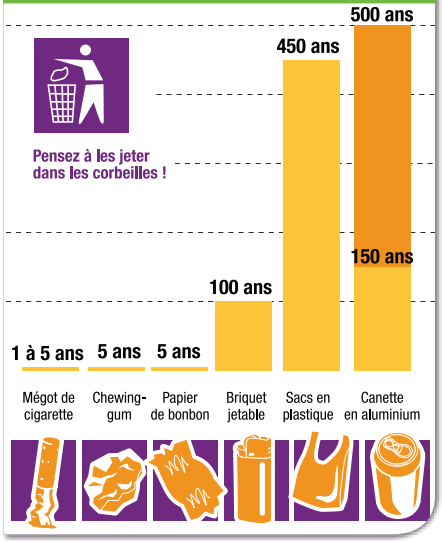

Songes de déco, la caverne d'Ali Baba de la déco

Une nouvelle boutique à idées « Songes de déco » s'est ouverte sur la commune au début de l'année.

Passionnée de belles matières et d'authenticité, **Valérie Jean** a ouvert sa boutique **« Songes de déco »** au 4 rue de la Chézine et vous invite à y découvrir des objets de charme, des meubles patinés, du linge de maison, de la vaisselle, et de multiples autres petites merveilles. Elle porte une grande attention à ce qu'elle propose en sélectionnant ses produits et fournisseurs dans la région : Nort-sur-Erdre, Grand-Champ des Fontaines...et même Sautron !

Son petit plus qui vous ravira : la confection de rideaux, d'abat-jour ou la réfection de sièges en tissu, à vos goûts et à vos couleurs.
Valérie se déplace à domicile pour prodiguer des conseils de décoration ou simplement venir prendre des mesures... Elle n'a qu'une seule idée en tête, faire de votre maison, un cocon à votre image !

› **Renseignements et contact :** **Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 19h, sauf le jeudi où la boutique ferme le midi.**
4 rue de la Chézine • Tél : 02 40 36 91 37

Yvan Fouché, aux petits soins de vos jardins et vos maisons !

Installé sur Sautron depuis 2013, **Yvan Fouché « SOS Entretien jardin et maison »** intervient chez vous en extérieur pour tous vos travaux d'entretien et jardinage (tonte, taille des haies, dallage...), et aussi en intérieur pour le petit bricolage et le ménage (nettoyage des vitres, des sols, montage d'un meuble...). Il travaille également pour les entreprises et peut établir gratuitement des devis.

Petit service supplémentaire : Yvan ayant obtenu **l'agrément « chèques CESU »**, vous pourrez bénéficier jusqu'à 50% de réduction sur votre facture ou de crédit d'impôt.

Cesu
Un service des Urssaf

› **Pour le contacter,**
09 83 58 07 36 ou 06 98 04 29 17 • paysagisteyvan@gmail.com

Nouvelles installations

Sophrologue

La sophrologue **Catherine Rouillé** a installé son cabinet au 120 rue de Bretagne.

Vous pouvez la joindre pour prendre rendez-vous au 06 27 40 77 87.

Une nouvelle orthophoniste s'installe

Angélique Robert s'est installée en tant qu'orthophoniste à la Maison médicale de l'Aubier, au **120 rue de Bretagne**. Ses jours de consultation au cabinet sont le lundi, le mercredi et le jeudi, déplacement possible à domicile pour les personnes à mobilité réduite.

Pour prendre rendez-vous, contactez le 02 51 70 35 98.
Maison médicale de l'Aubier
120 rue de Bretagne

Ucrin en plein travail

Ecologie

Les abords de la vallée du Cens aux petits soins

Les rives de la Vallée du Cens, au niveau de la Hubonnière, ont connu cet hiver un débroussaillage méticuleux organisé par l'association « La Gaule Nantaise ». L'objectif est de préserver la haute valeur patrimoniale de ce cours d'eau qui abrite une population de truites fario, un poisson noble des rivières courantes aux eaux fraîches et de bonne qualité.

Classé depuis peu **rivière de « première catégorie »** par la préfecture, le Cens est devenu par conséquent une réserve de pêche. Il est d'autant plus précieux d'en préserver sa biodiversité et de garantir la santé de la végétation avoisinante. Grâce à ce défrichage, le lit du cours d'eau a été rouvert sur près de 220 mètres, là où la végétation s'était trop densifiée. Les abattages et les débroussaillages sélectifs ont été réalisés en coordination avec les espaces verts de la mairie et avec l'aide de 25 bénévoles.

Pour respecter plus encore cet environnement naturel, le débardage des déchets verts et autres arbres abattus a été effectué par **Ucrin, un cheval de trait breton**, moins traumatisant pour les sols.

Enfin **une signalétique « réserve de pêche - no kill »** va être mise en place recommandant notamment de remettre à l'eau la pêche...pour le plus grand bonheur des truites et des amoureux de cours d'eau !

A terme, des panneaux d'informations pédagogiques seront installés et rappelleront la richesse de la vallée du Cens et de ses poissons.

contact@lagaulenantaise.fr

Curieux de nature ? La nouvelle édition du « Carnet de balades » est disponible

La 15e édition du **« Carnet de balades - Nature & Environnement »** en Loire-Atlantique vient de sortir. Ce guide pratique, édité par **Écopôle**, est une palette d'activités diversifiées pour s'évader près de chez soi, rêver, observer et savourer la nature !

Petit ou grand, tout a été conçu pour vous faire découvrir de façon ludique et pratique les petites bêtes, les plantes qui vous entourent, pour vous inciter à pousser la porte d'un jardin naturel ou à identifier des volatiles... mais aussi s'initier aux enjeux écologiques et les richesses, parfois insoupçonnées du département.

› A noter : Le « Carnet de balades » est gratuit et disponible en mairie, retrouvez également toutes les sorties sur www.baladesenloireatlantique.fr

A la recherche d'un job d'été ? C'est le moment...

Que vous soyez lycéen, étudiant ou jeune, la Mairie met à votre disposition un **Mini Guide Saisonnier 2014** « Job d'été » pour faciliter votre recherche de travail.
Vous trouverez dans cet outil incontournable une mine d'infos, des conseils pratiques, des adresses utiles, toutes les informations de la législation de l'emploi saisonnier (contrat de travail, durée légale, rémunérations SMIC...).

Pensez-y ! Les jobs se débusquent partout et la recherche s'organise tout au long de l'année. Ils sont le plus souvent proposés dans l'animation, l'agriculture, les commerces et la grande distribution, l'hôtellerie-restauration, le tourisme ou encore les services à la personne.

Plaquette disponible en mairie et **téléchargeable sur www.sautron.fr**

Faire face aux difficultés passagères ? Pensez au microcrédit

Vous avez un projet personnel favorisant l'insertion ou la réinsertion sociale et professionnelle, que ce soit pour un accès au logement, à l'éducation, à la formation, à des soins ou encore à la mobilité, à l'installation des jeunes... ?
Le CCAS de Sautron offre la possibilité de souscrire à un **microcrédit personnel**, en partenariat avec le Crédit municipal de Nantes. Ce dispositif est destiné à **favoriser l'accès au crédit à des personnes exclues des circuits bancaires traditionnels** mais disposant d'une capacité de remboursement, par un prêt bancaire à un taux beaucoup moins élevé.

CRÉDIT MUNICIPAL DE NANTES
BANQUE SOLIDAIRE

Il s'agit généralement d'emprunts de **300 à 3 000 €**, d'une durée de 6 à 36 mois. Le taux est fixe (4,5 %) et pris en charge par le CCAS ainsi que les frais de dossier, ce qui permet d'éviter les situations de surendettement. Enfin il n'y a pas de frais en cas de remboursement anticipé.

Pour en bénéficier, il suffit d'être une personne majeure résidant à Sautron depuis plus de 6 mois et ayant des ressources inférieures au SMIC mensuel (net actualisable).

Le CCAS vous accompagnera dans vos démarches et vous offrira un suivi personnalisé.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à prendre rendez-vous avec le CCAS au 02 51 77 86 96 ou ccas@sautron.fr.

Prévention canicule

En période estivale, un épisode de canicule est toujours possible. Les personnes âgées ou handicapées isolées à leur domicile, susceptibles de nécessiter l'intervention d'une aide ou de secours en cas de déclenchement par le Préfet du plan d'alerte « Canicule » ont la possibilité, si elles le souhaitent, **de se faire inscrire sur un registre communal**. La Municipalité va adresser un courrier de recensement aux personnes concernées.

Plus de renseignements auprès du service Vie Sociale au 02 51 77 86 96 ou ccas@sautron.fr.

Bourse initiative jeunes, quand la jeunesse donne des ailes

Vous avez entre 16 et 25 ans et vous avez un projet personnel ou collectif ? **La BIJ (Bourse Initiatives Jeunes) est un dispositif d'accompagnement à votre projet** dans les domaines les plus variés comme l'animation locale, la citoyenneté, la solidarité et l'action humanitaire internationale ou de proximité, le développement durable...
Promouvoir son sens de l'initiative, développer son autonomie, s'impliquer ou encore se mobiliser sont autant d'atouts à promouvoir et qui seront pris en compte dans l'examen de votre dossier par le CCAS.
Celui-ci pourra vous soutenir par un coup de pouce financier, complétant votre apport personnel, et vous permettant de réaliser votre projet dans les meilleures conditions.

Pour plus de renseignements, contactez le CCAS de Sautron au 02 51 77 86 96 ou ccas@sautron.fr.

› CPAM

Les soins dentaires : gardez le sourire !

Le saviez-vous ? Pour préserver votre « capital » dent, il est recommandé de consulter un chirurgien-dentiste une fois par an. Ce suivi annuel vous permet d'éviter un recours à des soins pouvant entraîner des traitements longs et coûteux.

› Les soins dentaires

Il s'agit des actes contribuant à la prévention et aux premiers soins à apporter (détartrage, dévitalisation, traitement des caries) et de certains soins chirurgicaux (extraction des dents). Ils sont pris en charge au tarif opposable, c'est-à-dire que les tarifs sont fixés par la Sécurité sociale et pratiqués par tous les chirurgiens-dentistes conventionnés. Ils sont pris en charge à 70 % pour la part obligatoire et à 30 % par votre complémentaire santé. Vous êtes donc remboursé à 100 % et vous n'avez pas de reste à charge.

› Les soins prothétiques et orthodontiques

Ils concernent la préparation, la pose et l'adaptation de dispositifs (prothèse dentaire, implant dentaire, couronne, bridge, appareillage pour traitement orthodontique) réalisés par des chirurgiens-dentistes. Ils peuvent faire suite à des soins dentaires et les praticiens en fixent librement les tarifs, avec tact et mesure. On parle alors d'honoraires «libres». La différence entre le montant des honoraires payés et le montant remboursé par la Sécurité sociale peut éventuellement être pris en charge par votre complémentaire santé, si le contrat que vous avez souscrit le prévoit.

›› Permanence Mission Locale

› La Mission locale aide les jeunes de 16 à 26 ans, dans la recherche d'un emploi, d'une formation, pour un projet à réaliser ou une simple information (logement, santé...).
La prochaine permanence se tiendra le **vendredi 20 juin** de 8h30 à 12h, à l'Espace Jeunes.

Plus de renseignements au 02 51 80 38 80

› Un problème juridique, vous pouvez consulter un avocat

Le Barreau de Nantes propose des **consultations gratuites d'orientation juridique** pour toute personne, physique ou morale. Cette consultation «orientation» (20 à 30 min) vous permettra de vous voir expliquer les solutions possibles que peuvent proposer les avocats, dans tous les domaines du droit des particuliers et des entreprises.

Pour obtenir un bon de consultation gratuite, vous pouvez vous rendre à l'accueil de la Maison de l'Avocat de 14h à 17h ou télécharger l'imprimé sur le site www.barreaunantes.fr, rubrique « consultations gratuites ».

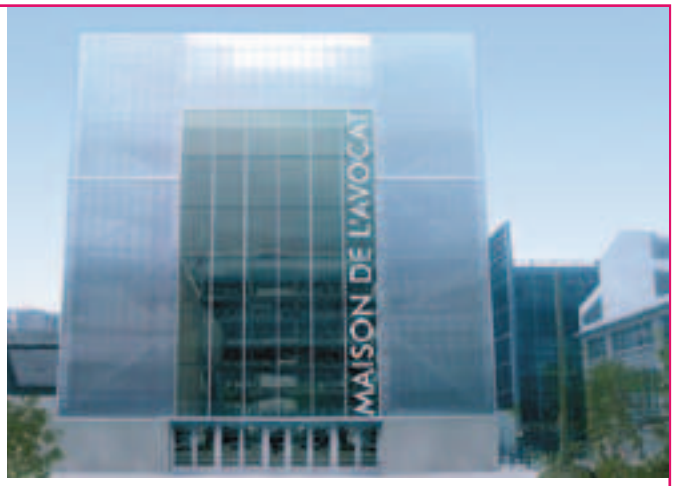

Le bon qui vous sera attribué indiquera alors les coordonnées de l'avocat. Vous n'aurez plus qu'à prendre rendez-vous avec celui-ci.

Contact : Maison de l'Avocat 25 rue La Noüe Bras de Fer BP 40235 - 44202 Nantes CEDEX 2 - 02 40 20 48 45 - accueil@barreaunantes.fr - www.barreaunantes.fr

Espace jeunes

De l'aventure en plein air et de la glisse pour les 10-17 ans !

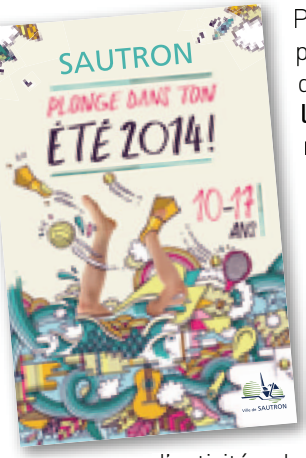

Plongez dans l'été et profitez des stages et des séjours proposés par **l'Espace Jeunes pour les mois de juillet et août.** Des projets de sorties, des envies de découvertes, n'hésitez pas et adressez-vous à l'Espace Jeunes. L'équipe est à votre disposition et propose tout l'été pour les 10-17ans un large choix d'activités, de sorties et de séjours.

SÉJOURS ÉTÉ

Séjour multi-glisse 10-12 ans

7 au 11 juillet à La Faute-sur-Mer (85)

A la découverte du Kayak de mer, du char à voile mais aussi de l'inédite pirogue hawaïenne.

10 jours entre vent et marée 13-17 ans

15 au 24 juillet à La Faute-sur-Mer (85)

Le plaisir multi-glisse avec initiation au char à voile et aux plus pittoresques Stand-up paddle et pirogue hawaïenne. Décoiffant !

Accueil de loisirs 3-12 ans, un temps de loisir adapté à tous les âges !

Durant cet été, les enfants sautronnais de 3 à 12 ans sont répartis sur deux structures : 3-6 ans à l'École maternelle du **Bois-Raguenet** à Orvault et les 6-12 ans à **La Ferme**, rue de la Forêt à Sautron. Parmi les activités proposées, ils apprendront, selon leur âge, à exercer leur imagination et leur inventivité avec un coin « bidouille », des jeux de construction, des activités de bricolage ou de jardinage...

STAGES ÉTÉ 10-17 ANS

Stage de musique • 8 au 10 juillet

En partenariat avec l'école de musique de Sautron. A la fin du stage, une prise de son et un enregistrement seront au programme. Tous en rythme !!!

Fashion week • 21 au 25 juillet

Grâce à Dominique, animatrice « Des Amies des aiguilles », création d'un sac à la pointe de la mode.

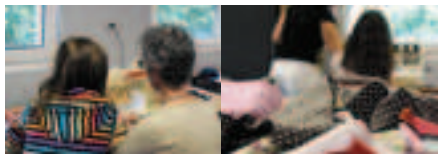

Stage Jeux vidéo • 18 au 23 août

Tu « geekes » beaucoup trop ? Grâce à l'association ACLEEA, création d'un « contrôleur de jeux » personnalisé !

Stage de skateboard • 26 au 28 août

Découverte avec un éducateur de skateboard des différentes techniques de « ollies », de « grinds » et autres « tricks »...

Une fin d'année en douceur et en spectacle

Pour les jeunes Sautronnais fréquentant le RAM ou le Multi-accueil et qui, à la rentrée prochaine, feront leurs premiers pas à l'école, la municipalité organise des **« journées passerelles »** dans les écoles maternelles. Organisées au cours du mois de mai et de juin, ces matinées aident les enfants à apprivoiser leurs nouveaux locaux et... leurs futurs camarades !

Un dernier moment convivial tout en couleur et en musique pour les petites sections clôturera l'année, avec le spectacle **« Le magicien des couleurs »** par Armelle Raillon de la Cie Conte et Orgue de Barbarie.

En pratique

Accueil des enfants 3-12 ans

- Du 7 juillet au 28 août (hors jours fériés), sur deux centres La Ferme à Sautron ou Bois Raguenet à Orvault
- De 7h45 à 18h30, du lundi au vendredi. Attention, aucun accueil de loisirs ne sera ouvert le vendredi 29 août.

Accueil des ados 10-17 ans

- Du 7 juillet au 29 août (hors jours fériés), à l'Espace Jeunes à Sautron
- De 9h30 à 12h et de 14h à 18h, du lundi au vendredi

Plus de renseignements auprès du Service Famille au 02 51 77 86 97 ou des animateurs au 02 40 94 73 64

› Activités

Le Printemps des associations

C'est désormais une tradition sautronnaise, les associations culturelles, de loisirs et de solidarité se retrouveront ensemble pour proposer à tous une multitude d'animations, le temps d'un après-midi.

Ce « **Printemps des associations** » se déroulera le **samedi 17 mai**, à partir de 14h30 sous la Halle et dans le parc de la Linière.
En famille, entre amis, découvrez l'art de l'encadrement, de la peinture ou encore le b.a.-ba de l'astronomie, l'art de jouer aux cartes et autres « triomino » ou scrabble... Vous souhaitez découvrir le patrimoine et les trésors de Sautron avec Les Amis du Musée ou les oiseaux du bourg avec Sautron Nature, avoir rendez-vous avec Jean-Luc Nativelle auteur sautronnais ? **Les associations de détente, de loisirs et de culture sauront combler toutes vos envies...**

La musique et la danse vous accompagneront tout au long de l'après-midi, aux sons de l'orchestre « Harmonie Jazz », avec notamment les prestations des chorales de l'Ecole de Musique ainsi que des associations de danses de Sautron Activités et de l'AGDL. Enfin, une dernière animation festive et dansante clôturera cette journée de détente, après le verre de l'amitié offert par la municipalité, avec une soirée country proposée par Paroles et Musiques entre Cens et Chézine.
Prêts à jouer et apprendre en s'amusant ? Prenez date, c'est le Printemps des associations !

›› A noter

› Lors du « Printemps des associations culturelles », partez explorer le fond documentaire de la Bibliothèque au cours des visites guidées organisées dans la matinée.

Infos pratiques :
Samedi 17 mai - 14h30-20h
Les expositions, démonstrations, invitations à tester certaines activités auront lieu de 14h30 à 18h30.
Bar et restauration sur place.

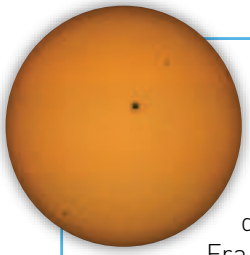

› Plein feu sur le Soleil !

Les associations nationales d'Astronomie (Société d'astronomie de France et Association Française d'Astronomie) organisent le dimanche 22 juin prochain **« La fête du Soleil »**. Sautron Astronomie s'y associe et prépare une exposition et des animations pour le tout public.

Les astronomes amateurs vous aideront à comprendre notre étoile, située à pas moins de 149 597 870 km de notre Terre, à l'aide de **diverses animations ludiques et lumineuses.** Dans le parc de la Linière seront installés des **instruments d'observation** permettant de découvrir les protubérances et les tâches solaires avec du matériel spécialement étudié pour regarder le Soleil, en toute sécurité !

De nombreux instruments, dont des lunettes d'observation, des télescopes H-alpha et des « solarscopes », seront de sortie pour vous faire découvrir l'astre qui nous fait vivre !

Photo : Michel Raymond - Sautron astronomie

Renseignements complémentaires sur www.sautron.astronomie.free.fr

Bibliothèque

Des spectacles et des animations à la Bibliothèque

Pataclok ! mardi 6 mai, à 15h30, à la Bibliothèque

Vous êtes invités à découvrir en famille, le spectacle **Pataclok** ! de **Thierry Bénéteau**, un spectacle pétillant et malicieux pour les enfants de 4 à 9 ans ! PATACLOK ! Ce sont les pas du loup et le son du tambour... Thierry Bénéteau revient pour les plus grands avec trois p'tits contes de BRIC et de BROC au son du tambour, de la guitare et de l'accordéon :

- Une fillette qui chante pour couvrir sa fuite, un loup mélomane séduit par des paroles étranges, en voici une chanson belle et douce !
- La randonnée du P'tit Coquet, parti trouver le cordonnier lui réclamer du fil pour coudre son p'tit jabot que la souris lui a percé...
- Un Tom Pouce téméraire qui a plus d'un tour dans son sac, même quand il se retrouve dans le ventre d'une vache...

« Rencontre de lecteurs, Rencontre de lectures » avec l'écrivain Jean-Luc Nativelle samedi 17 mai, de 10h à 12h, *à la Bibliothèque*

Une nouvelle matinée **« Rencontre de lectures, Rencontre de lecteurs »** aura lieu dans le cadre du « Printemps des associations culturelles » pour que lecteurs et bibliothécaires puissent partager leurs coups de cœur. **Jean-Luc Nativelle auteur sautronnais** *(Le Promeneur de la Presqu'île)* nous fera le plaisir d'être parmi nous afin de nous faire découvrir son dernier ouvrage, Un jour, Philip Roth sera mort.

Tous les curieux de livres sont les bienvenus : les personnes qui ne sont pas inscrites à la bibliothèque peuvent également participer à la rencontre !

Soirée de clôture du Prix des lecteurs avec Lire à Sautron

Le résultat du dépouillement des votes des lecteurs sera annoncé le **mardi 13 mai à 20h30** à la bibliothèque. Tous les curieux de lecture sont invités à venir partager leurs impressions de lecture. Pour rappel, les bulletins de vote devront être déposés à la bibliothèque **au plus tard le samedi 3 mai.**

Pour ces trois animations, inscription au 02 40 63 52 21, **par mail à bibliotheque@sautron.fr ou à l'accueil de la Bibliothèque.**

Un espace multimédia à la Bibliothèque

A la mi-mars, la Bibliothèque s'est enrichie d'un nouvel espace où elle propose la consultation d'internet au moyen de 4 postes informatiques. Pas besoin d'être habitué des lieux, l'accès aux postes est ouvert à tous, après signature de la charte d'utilisation.
Pour les plus jeunes, deux postes sont dédiés à la consultation de 2 cédéroms ludoéducatifs développés par les éditions Milan : « Toboclic » pour les enfants de 5 à 8 ans et « Mobiclic » pour les 7-13 ans. Les cédéroms pourront également être empruntés par les usagers.

Des DVD pour la jeunesse

Depuis la mi-mars, la Bibliothèque Municipale propose à ses lecteurs la possibilité d'emprunter des **DVD pour la jeunesse**. Un fonds de **200 titres** a été constitué et il sera complété dans les années à venir.

Pour les plus petits, retrouvez des classiques de l'animation comme « Trotro », « Les Barbapapa » ou encore « Petit Ours Brun ». Des incontournables de l'animation (« Les Minuscules », « Shreck », « Madagascar » ou encore « Kirikou ») aux adaptations cinématographiques de la littérature jeunesse (« Harry Potter », « Le monde de Narnia », « Les Schtroumpfs » ou plus récemment «Le journal d'un dégonflé »), la Bibliothèque vous offre de quoi passer un bon moment en famille.

Et pour ceux avides d'en savoir toujours plus, redécouvrez les célèbres documentaires « Il était une fois l'homme » et « C'est pas sorcier ! » de Fred et Jamy.

› Fête de la musique

Ça bouge à Sautron

La musique prendra ses quartiers le samedi 21 juin dans les rues de Sautron et investira la Halle et le parc de la Linière dès 16h.

Révisez votre répertoire et venez participer dans la bonne humeur aux nombreuses animations prévues dans tout **le parc de la Linière**. Une séance maquillage sera proposée à tous les enfants et le goûter offert à 17h.
Plus tard dans la soirée, une restauration sur place est prévue avec le Comité des Fêtes (grillades, frites, barbes à papa, réglisse américain...). Vous pourrez ainsi poursuivre la fête, chanter et danser... comme cela vous plaît !
Notez aussi que les associations sautronnaises participeront conjointement à cet événement, avec les prestations au cours de la soirée du twirling, de l'Ecole de musique, des cornemuses, des trompes de chasse, entre autres. L'association des commerçants quant à elle proposera une animation musicale au centre du Cormier.

16h « Takiti Takiti Ta ! »
(« réservé » aux enfants !)
Le grand « récit » des percussions et de la batterie raconté aux enfants au cours d'un concert participatif avec Hervé Batteux. Batteur et percussionniste accompli dans le domaine des musiques du monde, notamment de Cuba et de la Colombie où il a vécu, il invitera petits et grands à voyager dans le temps, aux sources du rythme.

17h30 : « Les frères Léon en triplette » concert tout public,
Rendez-vous sous la Halle de la Linière.
En tournée en triplette, les frères

Léon font une mauvaise chute et se retrouvent en présence d'une boîte magique qui va libérer leur mémoire. Dadi, Jaco et Gadjo ouvrent un carnet de voyage aux confins de pays lointains et nous guident dans les méandres de leur mémoire...
Alors, accrochez-vous, mesdames, messieurs, ensemble on quitte le sol !

› Exposition des « Livresques » de Gérard Boittelle 16 au 31 mai à la Bibliothèque

Avec une cinquantaine de pièces, **les « Livresques »** de l'artiste sautronnais **Gérard Boittelle**, présentent une variation de déclinaisons plastiques où le livre est considéré comme matière première et associé à d'autres matériaux. Toutes ces propositions participent à l'idée d'emprisonnement du livre, d'effacement de la mémoire, d'inaccessibilité aux mots, au langage et à la pensée.

C'est tout naturellement que la Bibliothèque a choisi d'exposer ce travail autour de l'objet livre à l'heure où le numérique tend à le remettre en question.
Vous êtes invité à rencontrer Gérard Boittelle lors du vernissage de l'exposition le **vendredi 16 mai de 16h30 à 18h30.**

Agenda

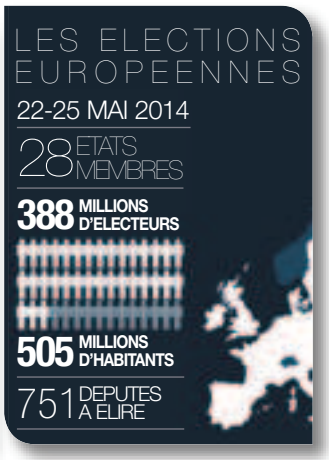

Les livresques

Avril

16 > Carnaval des enfants

réunissant les P'tits Bouts, les Petites Canailles et l'Ile Mystérieuse, 15h30. Départ devant ***l'Espace Phelippes Beaulieux***

18 > Concert du groupe « Présence »

organisé par Coopération Sautron-Sand, 20h30
Espace Phelippes Beaulieux

24 > Témoignage sur leur voyage au Pérou d'Evelyne et Bertrand Petit

responsables de Terre de Vie à Sautron, 20h30,
Espace de la Vallée

27 > Concert des Trompes de chasse

par la Saint-Yves à partir de 11h, ***Parc de la Linière***

Mai

6 > Spectacle « Pataclok ! »

(4 à 9 ans), 15h30, ***Bibliothèque***.
Sur inscription à la bibliothèque

8 > Commémoration du 8 mai 1945

11 > Concours de pêche

du Gardon sautronnais, dès 13h30,
Etang de la Bretonnière - bar et buvette

13 > Soirée de clôture du Prix des lecteurs

avec Lire à Sautron, 20h30, ***Bibliothèque***

15 > Collecte de sang

16h-19h30, ***Espace de la Vallée***

16-31 > Exposition « Les livresques »

de Gérard Boittelle, ***Bibliothèque***

17 > Printemps des associations « Culture-Loisirs-Solidarité »

animations et démonstrations suivies d'une initiation danse country, dès 14h30, ***Halle de la Linière***

17 > « Rencontre de lecteurs, Rencontre de lectures »

avec l'écrivain Jean-Luc Nativelle, 10h-12h, ***Bibliothèque***

25 > Elections européennes, 8h-18h

Juin

13 et 14 > Spectacle par l'Atelier du Soleil

(groupe enfants et adolescents), 20h, ***Espace Phelippes Beaulieux***. Réservations au 06 86 68 95 11

13 > Duo violoncelle et guitare Cécile et Michel Grizard

par Paroles et Musiques entre Cens et Chézine, 20h30, ***Chapelle de Bongarant***. Participation libre

15 > Kermesse de l'école Saint Jean-Baptiste

21 > Fête de la Musique

Halle et Parc de la Linière, dès 17h

22 > Animation astronomie « Fête du Soleil »

22 > Finales du tournoi Open adultes de tennis

accès libre à tous

24 > Petit Marché du Soir

dégustation gratuite de soupes « été » réalisées par la Restauration municipale avec des fruits de saison

27 > Fête de l'école de la Forêt 18h30, ***à l'école***

28 > Fête de l'école de la Rivière

terrain de la kermesse

29 > Concert des Trompes de chasse

par la Saint-Yves à 11h, ***Parc de la Linière***

29 > Vide greniers

de l'Amicale du personnel de la Mairie,
parking Espace Saltéra

Parole aux élus de l'opposition

Liste PS « J'aime Sautron »

Faisant suite au retrait de Dominique GAUTIER après trois mandats de conseiller municipal dans la minorité, les élus de la liste « J'aime Sautron » souhaitent le remercier d'avoir mené la liste aux élections municipales de mars 2014.
C'est dorénavant Sylvie DEMANGEAT LECONTE qui va assurer la responsabilité de la représentation de l'opposition de gauche constituée de militants socialistes et écologistes et de citoyens dans la société civile.
Les nouveaux élus s'acquitteront de leur tâche, dans le même état d'esprit que durant le précédent mandat, en participant de manière vigilante et critique quand ce sera nécessaire mais aussi constructive dans l'intérêt de nos concitoyens.

Revenons un instant sur le résultat de l'élection. La liste « J'aime Sautron » a obtenu 1 064 votes soit 26,83 % des suffrages exprimés. **Nous remercions chaleureusement les électeurs qui nous ont honoré de leur confiance**.
Toutefois, 31,11 % des sautronnais ne sont pas venus aux urnes. Nous ne pouvons qu'inciter au vote à l'avenir, puisqu'il n'y a pas eu réajustement au deuxième tour. Bien que nous l'espérions supérieur, à une cinquantaine de voix près, notre électorat du premier tour reste stable.
La présence cette année d'une liste d'extrême droite marque d'une pierre noire l'histoire de notre commune. Sans proposition locale, avec des candidats qui ont utilisé leur nom de jeune fille ou leur deuxième prénom, sans se montrer, cette liste a réalisé 11,5 %.

Chacun des sautronnais républicains est en capacité de méditer sur ce constat et sur les conséquences potentielles, à plus large échelle.

Les 4 élus : Sylvie DEMANGEAT LECONTE, Jean-François GALLANT, Sandrine RAVALLI PONTY, Michel GUILLAMO seront assidus durant tout le mandat. Avec le poids de vos voix, nous défendrons les valeurs de la gauche ainsi qu'exprimées dans notre programme électoral, et notamment :

- Les actions en faveur du développement durable aux plans humain, environnemental ou économique, le logement de qualité abordable, le respect de la loi SRU fixant les logements sociaux à 25 % dans l'immobilier neuf, l'efficacité de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, la mise en œuvre de centres de vacances, à qualité et nombre suffisant, à Sautron même, ainsi que l'accès généralisé aux loisirs pour tous.

A contrario nous dénoncerons publiquement toute décision qui serait contraire aux principes qui viennent d'être énoncés. Nous serons des opposants vigilants et constructifs, respectueux du débat démocratique.

Nous serons à la disposition des citoyens sur rendez-vous, par téléphone ou par mail : **jaimesautron@laposte.net,**

J'aime Sautron

Sylvie DEMANGEAT-LECONTE
02 51 78 85 40

ÉTAT-CIVIL

Naissances

- Shanna GESLIN
- Sarah RICHARD
- Aaron FOUCHÉ
- Loane GORON
- Victor LEBOUCHER
- Fatima TINE
- Éléone CONNAN
- Bérénice HERVÉ FOIRET
- Maëlys QUENTEL
- Gabrielle MÉCHAIN
- Kayron DAULY RINCÉ
- Maïlie CAPODIFERRO
- Aaron KIRION
- Hugo FOUCHER
- Mathéo JOULAIN
- Louis MICHAUD
- Axel COULON
- Cassie INGRAND
- Bastien MOAT
- Maxence BEDOUIN
- Elina GROUSSET

Décès

- Jacqueline PORNIN née ROUX
- Simone LE JALLÉ née MOREN
- Gabrielle DROCHON née MOMON
- Yves HODÉ
- Monique BRETECHÉ née FOURAGE
- Claude BERCEGEAY
- Bruno LAROCHE
- Henri MANAGAU
- Andrée SYLVESTRE née PÉRON
- Claude BRÉGEON née MEIGNEN
- Marie-Thérèse DUMOULIN née RENAUD

Liste FN « Sautron bleu marine »

Je remercie chaleureusement les électeurs qui ont apporté leur soutien à la liste Bleu marine, ils sont 459 sur le comptage des voix, 11,58 %, lors des élections municipales de mars 2014. Je n'ai certes pas gagné ces élections municipales mais je me positionne déjà en alternative crédible et efficace, je ne suis pas là pour faire de la figuration.

Avec tout le conseil municipal, je pense que nous pourrons nous entendre en bonne intelligence en ne perdant pas de vue que nous irons dans le sens, l'intérêt des sautronnaises et sautronnais, de Sautron petite ville que j'aime depuis plus de 30 ans qui doit garder sa propre identité et son calme.

Les électeurs m'ont mandaté pour agir à leur place, car les idées que je défends sont nobles et sensées, ils s'y sont retrouvés. Lors des législatives, j'avais déjà fait 7,21 % avec 282 voix, évolution constante prouvée et qui sera évidente dans les années à venir.

Je me tiendrais tout au long de ce mandat à la disposition des sautronnaises et sautronnais pour que Sautron vive selon leurs souhaits, dans la proximité, l'écoute, la convivialité.

Cordialement à tous.

Guylène FRIARD

Un peu d'Histoire

Les écoles de Sautron

3e partie...

Terminons le retour sur la mise en place de l'enseignement primaire sur la commune avec ce troisième épisode retraçant la période de 1882 à nos jours.

Revenons un moment en 1882. La maison d'école ne comprend qu'une classe. Et, en août 1882, le Conseil Municipal est appelé à délibérer *« sur la création d'un emploi d'instituteur-adjoint à l'école de garçons, le nombre d'enfants appelés à fréquenter l'école étant bien trop grand pour un seul instituteur »*. La classe actuelle étant trop petite, le Conseil met à la disposition de l'instituteur une salle de la Mairie pour faire la classe et une chambre pour loger le maître-adjoint en attendant qu'une nouvelle classe et une plus grande chambre soient construites. Les plans sont dressés la même année et approuvés en juin 1884. L'agrandissement a dû s'effectuer fin 1884. Les deux instituteurs sont logés au rez-de-chaussée, une pièce à l'étage étant réservée à la Mairie.

Le passage du XIXe au XXe siècle va se faire sentir à Sautron comme dans toute la France. **En 1903**, les congrégations ne sont plus autorisées à enseigner en France. Les religieuses de l'école des filles doivent partir...

D'autres institutrices arriveront en civil... L'école Sainte Marie fréquentée par les filles est celle des Bonnes Sœurs. Les garçons vont à l'école publique dirigée par M. Aoustin. L'école Saint Jean-Baptiste est dirigée par Mlle Honorée Clémot aidée par Jeanne Ouary. En 1903, année de la séparation de l'église et de l'État, la directrice est Sœur Aimée de Jésus. Les élèves restaient à l'école jusqu'à 12 ans, année du « Certificat d'Études ».

Mais avant sa mort en 1904, le curé Prosper Herbert avait eu l'occasion de faire édifier avec des matériaux provenant de l'ancien château des Croix une assez belle salle qui occupait une partie du jardin attenant à l'école libre des filles (ce sont actuellement les classes maternelles de l'école Saint Jean-Baptiste). Cette salle fut transformée de façon à accueillir deux classes. On aménagea une cour et un préau, on construisit des cabinets. Commencés le **27 juillet 1911**, les travaux furent terminés le 25 septembre de la même année. L'ouverture de l'école libre des garçons eut lieu le 23 octobre 1911. L'abbé Fourage, vicaire-instituteur, en fut le premier directeur...

L'ouverture de cette école libre de garçons, puis l'ouverture d'une classe enfantine à l'école libre des filles en 1923, vont porter un coup quasi fatal à l'école communale !
En 1930, une délibération du Conseil Municipal nous apprend qu'il ne reste que 8 élèves (5 filles et 3 garçons) regroupés dans une classe derrière la Mairie. Or la Préfecture met en demeure la municipalité de procéder à la réouverture de l'école publique de filles. Le Conseil Municipal s'y oppose formellement et présente une contre-proposition : on séparera les deux classes existantes, on aménagera une deuxième cour avec préau et w.-c., on veut un ménage d'instituteurs...

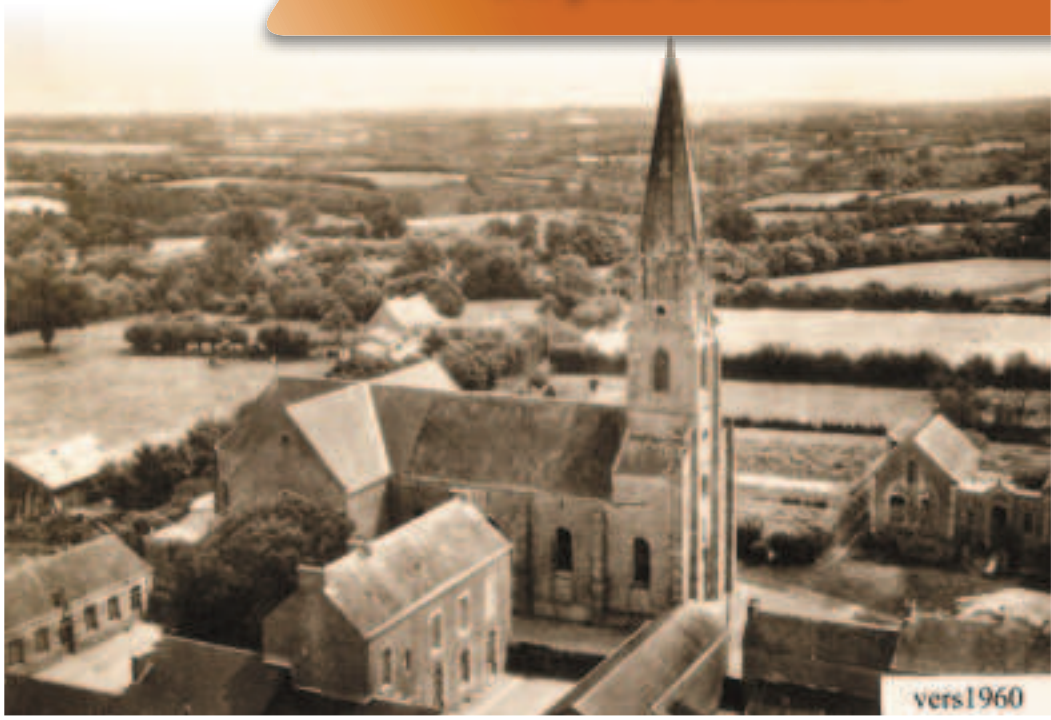

En 1931, la Préfecture accepte cette contre-proposition mais ne promet rien quant à la venue du ménage d'instituteurs. Mais, **en 1932**, M. et Mme MARCHAND seront bien nommés par l'Académie à l'école publique de Sautron.

Après la Seconde Guerre mondiale, pour faire face à l'afflux des élèves nés du « baby-boom » on construira deux nouvelles classes dans les écoles privées.

Entre 1915 et 1923, il n'y a que deux classes à Sautron, avec une vingtaine d'élèves par classe. Ceux-ci sont assis sur des petits bancs ; ils ont une ardoise et un crayon. Mais, les classes ne sont pas chauffées et les enfants doivent porter des mitaines.

Vers 1928, l'école comporte 3 classes mais 6 niveaux différents. Jusqu'à 6 ans, les garçons fréquentaient la même école avant de rejoindre l'école de l'abbé Fourage. Chaque matin, les cours commençaient par une leçon de morale : une phrase était inscrite au tableau puis commentée ; puis venaient conjugaison, grammaire, orthographe, calcul, histoire et géographie, leçon de choses, travaux manuels le samedi matin. Chaque jour, le ménage de la classe était fait par les élèves. A l'école privée, la religion tenait une grande place et la prière était dite plusieurs fois par jour. Dans la classe, les premiers bancs étaient plus bas et ils étaient destinés aux plus jeunes ou aux plus petits de taille. Le maître avait un bureau de bois fermé sur 3 côtés ; les murs accueillaient des cartes de France... ou des dessins... ou des abécédaires. Au fond de la classe, une armoire en bois permettait de ranger cahiers, livres et crayons.

Entre 1946 et 1952, l'école de garçons Saint Jean-Baptiste est dirigée par l'Abbé Toutblanc, puis par des vicaires-instituteurs jusqu'à la fin des années 50. Mme Chausson succède à Mme Neraud à la direction de l'école publique.

En 1951, 169 élèves fréquentent les deux écoles Sainte Marie et Saint Jean-Baptiste, et 8 l'école mixte publique.

A partir de 1968, le paysage scolaire va suivre la transformation de Sautron avec l'arrivée des *« nouveaux sautronnais »*. Les effectifs des écoles publiques croissent d'une façon exponentielle.

En 1970, un vaste bâtiment s'élève au centre du bourg, sur un terrain réservé par la Mairie auprès du lotisseur du Val du Cens. On peut dire alors que près de 500 élèves sont scolarisés dans les écoles de Sautron.

En 1985, c'est l'école de la Forêt qui est construite, entre la route de Vannes et la rue de la Forêt. Les 3 écoles publiques de Sautron, soutenues par une amicale laïque et des associations de parents d'élèves très actives, scolarisent près des deux tiers des élèves de Sautron.

Marjan MONTI

Archives des Amis du Musée

En septembre 2013,

Sautron comptait 3 groupes scolaires importants :

Ecole maternelle de La Rivière	*4 classes*	**107 enfants**
Ecole élémentaire de La Rivière *(dont 1 classe pour enfants autistes)*	*8 classes*	**176 enfants**
Ecole maternelle de la Forêt	*2 classes*	**59 enfants**
Ecole primaire de la Forêt	*4 classes*	**99 enfants**
Ecole maternelle Saint Jean-Baptiste	*4 classes*	**94 enfants**
Ecole primaire Saint Jean-Baptiste	*7 classes*	**173 enfants**

Soit un total de : **708 enfants scolarisés à Sautron**

SAUTRON

PLONGE DANS TON ÉTÉ 2014 !

10-17 ANS

Ville de SAUTRON